

Traitement des Bois et Charpentes



Les insectes qui (dégradent) votre patrimoine immobilier

L'augmentation en France des zones pavillonnaires et l'accroissement des mesures d'isolation thermique des combles, ont particulièrement favorisé les infestations d'insectes à larves xylophages. Les charpentes et les bois de structure peuvent être dégradés par ces coléoptères, qui peuvent diminuer de manière importante la résistance mécanique des ouvrages.

Le mode d'action et les dégâts occasionnés par ces larves sont souvent identiques. La contamination se fait par ponte d'un insecte adulte dans les interstices du bois. Les œufs évoluent et se transforment en larves. Celles-ci creusent des galeries dans le bois pour se nourrir en rejetant derrière elles leurs déjections sous forme de farine appelé vermoulure. En fonction de leur cycle, les larves vont se rapprocher de la surface du bois pour se métamorphoser en nymphes. Enfin devenu adulte, l'insecte perce un trou à la surface du bois pour en sortir et le cycle peut à nouveau recommencer.



Le Capricorne des maisons (*Hylotrupes bajulus*) :

L'activité larvaire dans des bois exclusivement résineux dure en moyenne entre 3 à 5 ans. Pendant ce temps les larves creusent des galeries parallèles au fil du bois et dont les parois sont striées par les coup de mandibules. Les adultes sortent du bois de juin à août par des orifices ovales de 8 à 10mm.

La Petite Vrillante (*Anobium punctatum*) :

Le cycle larvaire s'échelonne pendant 1 à 4 ans dans des bois d'essences résineuses ou feuillues. Les insectes adultes sortent du bois de mai à septembre par des trous ronds de 1 à 3mm.

La Grosse Vrillante (*Xestobium rufovillosum*) :

Aussi appelée horloge de la mort, les larves se développent pendant 1 à 10 ans dans des bois résineux ou feuillus préalablement dégradés par un champignon lignivore. Les insectes adultes sortent du bois d'avril à mai par des trous ronds de 2 à 4mm de diamètre.

Le Lyctus (*Lyctus brunneus et linearis*) :

Tous les bois d'essences feuillus à forte teneur en amidon sont attaqués par les larves dont le cycle larvaire est de 8 à 12 mois. Les adultes sortent du bois d'avril à septembre par des orifices ronds de 1 à 2mm de diamètre.

Nos prestations :

Nos équipes sont formées pour vous conseiller et pour mener à bien les interventions curatives et préventives sur les bois d'œuvre ou chaque situation nécessite un traitement adapté selon les prescriptions techniques en vigueur et comprenant 5 opérations :

- Sondage de tous les bois afin de détecter les zones infestées par les larves
- Bûchage des parties dégradées pour éliminer les parties contaminées, mettre à nu le bois sain et vérifier la résistance mécanique des pièces de bois.
- Brossage Dépoussiérage pour évacuer la vermoulure des galeries et faciliter la pénétration du produit biocide vers les zones à protéger.
- Traitement en profondeur par injection dans le bois d'un produit biocide pour stopper le développement des larves
- Application de surface par double pulvérisation pour préserver les bois de nouvelles attaques et pour éliminer les larves en périphérie des pièces de bois

www.acthys-environnement.fr

N° Indigo 0825 620 116

0.15€ la Minute

 **acthys**
ENVIRONNEMENT